

Réunion du 5 septembre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2016/379 - Aménagement, habitat et urbanisme - 13
Proposition d'avis du Département sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal arrêté de la Communauté de Communes de Bischwiller et Environs

La Commission Permanente, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- Emet un avis favorable aux orientations du projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) arrêté de la Communauté de Communes de Bischwiller et environs, qui s'inscrivent en cohérence avec les enjeux du Département ;

- Concernant le développement urbain à Oberhoffen :
 - . suggère qu'il soit fait mention du projet de « Quartier+67 » dans le futur quartier « Binsen »,
 - . préconise de présenter les orientations de ce futur quartier dans leur ensemble et d'y inscrire le principe du franchissement de la voie ferrée,
 - . suggère qu'il soit fait mention du projet de résidence seniors,

- Concernant les déplacements, le réseau routier départemental :
 - . confirme que les axes routiers principaux (RD29, RD37) assurent une bonne accessibilité en toute sécurité au territoire,
 - . suggère que la vision à l'échelle départementale soit intégrée dans le PLUi et qu'il soit fait mention du Plan vélo 2020,
 - . souscrit au maintien d'un itinéraire de substitution concernant l'itinéraire cyclable Oberhoffen / Rohrwiller, dans l'attente que la cessation définitive des activités de Total soit notifiée et que l'hypothèse d'un repreneur soit levée,

- Concernant les risques :
 - . propose de superposer les périmètres de zones inondables aux plans de zonage,

- Concernant les dispositions patrimoniales :

. attire l'attention sur les dispositions patrimoniales du PLUi qui pourraient s'avérer trop contraignantes et/ou pourraient renchérir excessivement les projets de rénovation, voire les empêcher,

. propose d'autoriser la surélévation d'un niveau (Rez-de-Chaussée + 1 étage + combles) pour l'ensemble urbain des maisons ouvrières des rues de Vire, Elbeuf et Sedan ainsi que pour les bâtiments remarquables de la rue des Ecoles.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160905-lmc1102938-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 15/09/16